



..... ème bureau de vote avec vote électronique

COMMUNE DE

ELECTIONS COMMUNALES DU 8 OCTOBRE 2006

VOTES DE REFERENCE

Les soussignés, le Président, le Secrétaire, le Secrétaire adjoint et les assesseurs de ce bureau de vote déclarent que les votes de référence émis et mentionnés ci-dessous sont exacts.

NUMERO DE LA CARTE MAGNETIQUE ¹	SIGLE ET NUMERO D'ORDRE DE LA LISTE	VOTES DE LISTE ²	NOM DES CANDIDATS ³	VOTES BLANCS ⁴

Fait à....., le2006.

Le Secrétaire,

Le Secrétaire adjoint,

Les Assesseurs,

Le Président,

P.S. : - Pendant les votes de référence, faites noter les votes émis par les membres du bureau sur une feuille séparée afin d'éviter toute mention erronée sur ce formulaire.

APRES LES VOTES DE REFERENCE ET LA SIGNATURE DU FORMULAIRE, PLACEZ CELUI-CI IMMEDIATEMENT AVEC LES CARTES NUMEROTEES DANS L'ENVELOPPE AD HOC ET PAS DANS L'URNE.

¹ Après que le président ou le membre désigné a émis le premier vote de référence et l'a mentionné sur ce formulaire, vous numérotez immédiatement la carte magnétique avec le chiffre 1 et vous reproduisez la même procédure sur toutes les autres machines à voter.

² Si vous émettez un vote de liste, indiquez un X dans la case ad hoc.

³ A côté du nom des candidats, mentionnez leur numéro d'ordre sur la liste (entre parenthèses).

⁴ Si vous émettez un vote blanc, indiquez un X dans la case ad hoc.